

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 21 novembre 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

2858-211105 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

- . **FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**
 - . Lettre de remerciements
- . **CLD DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**
 - . Les Fêtes de Québec 2008
- . **MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 26 octobre 2005
- . **LA TÉLÉVISION D'ICI**
 - . Message de Noël

2859-211105 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de verser la somme de 120,00 \$ à la Télé d'Ici pour la promotion de Noël et du Nouvel An.

RAPPORTS

- . C.C.U
 - . Procès-verbal du 16 novembre 2005

- . Rapport de la présidente d’élection
- . La présidente d’élection fait la lecture du rapport de l’élection et ledit rapport est déposé pour fins d’archives, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums.

2860-211105 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2005**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2005.

2861-211105 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d’adopter les comptes suivants :

. Numéros 501487 à 501558	143 076,16 \$
. Numéros 501559 à 501563	22 486,74 \$

2862-211105 **PROJET DE CONSTRUCTION – DOMAINE DE LA SEIGNEURIE (ROY – PARADIS)**

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposés les plans pour une demande de permis pour la construction d'une habitation unifamiliale dans la rue de la Falaise (Roy, Paradis);

ATTENDU qu’en vertu du règlement numéro 1044, le projet de construction est assujetti à l’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale;

ATTENDU que le comité a procédé à l’analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 1044;

ATTENDU que les membres du comité sont d’avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 1044 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’accepter le projet de construction, le tout suivant les recommandations du Comité consultatif d’urbanisme.

2863-211105 **PROJET DE CONSTRUCTION - DOMAINE DE LA SEIGNEURIE (SAVARD – BOURQUE)**

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposés les plans pour une demande de permis pour la construction d'une habitation unifamiliale dans la rue de la Falaise (Savard, Bourque);

ATTENDU qu’en vertu du règlement numéro 1044, le projet de construction est assujetti à l’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale;

ATTENDU que le comité a procédé à l’analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 1044;

ATTENDU que les membres du comité sont d’avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 1044 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter le projet de construction, le tout suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

2864-211105 **TRANSACTION, REÇU, QUITTANCE ET DÉCLARATION DE RÈGLEMENT HORS COUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de ratifier et d'entériner la « Transaction, reçu, quittance et déclaration de règlement hors cour » signée par M. Roch Lemieux, directeur général dans le cadre du règlement du dossier « Club Corporation of Canada Ltd -vs- Station Mont Sainte-Anne Inc. - et - Ville de Beaufort portant le numéro de Cour : 200-05-016681-020.

2865-211105 **NOMINATION D'UN MEMBRE AU CCU**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter la mise en candidature de Mme Lyne Savard au siège numéro 6.

2866-211105 **GALA RECONNAISSANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Serge Labonté à participer au Gala Reconnaissance qui se tiendra le 24 novembre au Château Mont Ste-Anne et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

2867-211105 **CAUCA**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer, une entente avec CAUCA pour l'utilisation du répertoire et de l'antenne de la Ville de Beaufort situés sur le Mont Ste-Anne.

AVIS DE MOTION (Règlement No 1049)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 pour : - modifier les normes concernant la hauteur minimale des clôtures entourant les piscines creusées et les ouvertures de ces clôtures avec dispense de faire la lecture dudit règlement.

AVIS DE MOTION (Règlement No 1050)

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Claudine Paré qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement concernant l'adoption du budget et des divers taux de taxes et compensations pour l'année 2006 avec dispense de faire la lecture dudit règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

- Sujet traité :

. Éclairage de la route 360

2868-211105 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20h20.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe